



AMPLIATION

ADDITIF RECTIFICATIF N°01

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 25-001/AONR/APME/CIPM/2025 DU 28 MAI 2025

POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT : BUDGET APME

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres Restreint relatif à la réalisation de l'opération sus indiquée.

0. NOUVEAU. 15.1.- Critères éliminatoires dans l'AAO et le RPAO

Lire plutôt:

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après les 48 heures y compris le récépissé de consignation de la CDEC ;
- Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme entraînera le rejet de l'offre ;

Le reste sans changement

1. NOUVEAU. 12.- Remise des offres dans l'AAO et le RGAO

Lire plutôt:

- a) Mode de soumission en ligne

L'offre est établie en français ou en anglais.

Les offres devront être transmises par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 30 Juin 2025 à 12 heures.

Dans le même délai que ci-dessus, une copie de sauvegarde des offres enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », ainsi que la version physique de la caution de soumission accompagnée du récépissé délivré par la CDEC et une copie physique de l'offre financière dans une enveloppe scellée et marquée « offre témoin » pour servir d'offre témoin destinée à l'ARMP. Le pli devra être déposé sur décharge et portera la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 25-001/AONR/APME/CIPM/2025 DU 28 MAI 2025

POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS
POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, EN PROCEDURE D'URGENCE.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

**LISTE ACTUALISEE DES BANQUES AGREES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
HABILITEES A EMETTRE LES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS AU
CAMEROUN**

I- BANQUES :

1. AFRILAND First Bank (FIRST BANK), B.P 11834, Yaoundé ;
2. Access Bank Cameroon, B.P. 6 000 Yaoundé;
3. Banco National de Guinea Ecuatorial (BANGE), Yaoundé;
4. Banque Atlantique du Cameroun (BACM), B.P 2933, Douala ;
5. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P 12 962, Yaoundé ;
6. Banque Gabonaise pour le financement international (BGFIBANK), B.P 600, Douala ;
7. Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) B.P 1925, Douala ;
8. CITIBANK Cameroon (CITIGROUP) B.P 4571, Yaoundé ;
9. Commercial Bank - Cameroon (CBC) B.P 4004, Douala ;
10. Crédit Communautaire d'Afrique-Bank CAA-BANK), B.P: 30 388 Yaoundé;
11. ECOBANK Cameroon (ECOBANK) B.P 582, Douala ;
12. La Régionale Bank, B.P. 30 145, Yaoundé;
13. National Financial Credit Bank (NFC BANK) B.P 6578, Yaoundé ;
14. Société Commerciale de Banques Cameroun (SCB) B.P 300, Douala ;
15. Société Générale Cameroun (SGC) B.P 4042, Douala ;
16. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) B.P 1784, Douala ;
17. Union Bank of Cameroon PLC (UBC) B.P 15569, Douala ;
18. United Bank for Africa (UBA) B.P 2088, Douala.

II – COMPAGNIES D'ASSURANCES

1. Activa Assurances, B.P 12 970, Douala ;
2. Aréa Assurances S.A, B.P 1 531, Douala ;
3. Atlantique Assurances S.A B.P 2 933, Douala ;
4. Chanas Assurances, B.P 109, Douala ;
5. CPA S.A B.P 54, Douala ;
6. Nsia Assurances S.A B.P 2 759, Douala ;
7. Pro Assur S.A B.P 5 963, Douala ;
8. Prudential Beneficial General Insurance, S.A, B.P 2 328, Douala ;
9. ROYAL ONYX Insurance Cie B.P. 12 230 Douala
10. SARR S.A; B.P 1 011, Douala ;
11. SANLAM Assurances Cameroun, B.P 12 125, Douala ;
12. Zenithe Insurance B.P 1 540, Douala ;

Le reste sans changement.

Yaoundé, le 20 JUIN 2025

Ampliations :

- ARMP
- JDM (pour publication)
- CIPM (pour information)
- APME/DRHFM/SMPA (pour archivage)
- Affichage
- Chrono

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion
des Petites et Moyennes Entreprises



Jean Marie Louis Badga